



COMMUNIQUÉ

Sélection professionnelle des paramédicaux

Trois arrêtés du 28 novembre 2018 autorisent au titre de l'année 2019 l'ouverture de sélections professionnelles permettant de suivre :

→ une formation en vue de l'obtention du diplôme d'Etat d'**infirmier** ou d'un certificat équivalent :

- inscription à compter du 13 décembre 2018
- 5 postes offerts au SSA
- épreuve écrite d'admissibilité : à Lyon, le 5 mars 2019
- épreuve orale d'admission : à Lyon, à compter du 3 juin 2019
- clôture des inscriptions : 30 janvier 2019

Voir l'arrêté : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037800663&dateTexte=&categorieLien=id>

→ une formation d'**aide-soignant** :

- inscription à compter du 13 décembre 2018
- 10 postes offerts au SSA
- épreuve écrite d'admission : à Lyon, le 7 mars 2019
- clôture des inscriptions : 30 janvier 2019

Voir l'arrêté : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037800665&dateTexte=&categorieLien=id>

→ une formation de cadre de santé en vue de l'obtention du diplôme de **cadre de santé** ou d'un certificat équivalent :

- inscription à compter du 13 décembre 2018
- 1 poste offert au SSA
- épreuve orale unique d'admission : à Lyon, à compter du 11 mars 2019
- clôture des inscriptions : 30 janvier 2019

Voir l'arrêté : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037800667&dateTexte=&categorieLien=id>

Paris, le 13 décembre 2018